RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Docusign Envelope ID: 5A9A2F8E-0BDD-4B5C-A5A8-E3B0CA285ABB

3CV HOLDING
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 5 000 euros
Siège social : 5 Impasse de Jarlandis
31170 TOURNEFEUILLE
****
938 412 814 RCS TOULOUSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 25/6/2025 **……**

A 14 heures, dans les locaux situés à SAINT-PRIEST (69800), 31 Rue Cité de l'Abbé Pierre,

Monsieur Cyril Marcel Robert ROUX,
Demeurant à [redacted]

Propriétaire de la totalité des 500 parts sociales de 10 € composant le capital de la société ***« 3CV HOLDING ».***

Associé unique et gérant de ladite Société.

Après avoir exposé :

- qu'il conviendrait de transférer le siège social du 5 Impasse de Jarlandis, 31170 TOURNEFEUILLE au [redacted] et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts ;

A pris les décisions suivantes :

- *Transfert du siège social et modification corrélative de l'article 4 des statuts,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

PREMIERE DÉCISION

L'Associé unique décide de transférer le siège social du 5 Impasse de Jarlandis, 31170 TOURNEFEUILLE au [redacted] à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

[redacted]

Le siège social est fixé :

31 Rue Cité de l'Abbé Pierre
69800 SAINT-PRIEST »

Le reste de l'article demeure inchangé.

Docusign Envelope ID: 5A9A2F8E-0BDD-4B5C-A5A8-E3B0CA285ABB

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal via la plateforme « Docusign » par voie électronique certifiée conformément aux dispositions des articles 1367 du Code civil et du décret n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique.

Monsieur Cyril Marcel Robert ROUX

